

L'ESSENTIEL

MARS 2022 /

NUMÉRO 18

Le magazine de la ville
de Saint-Vallier

LA VILLE
SAINT
VALLIER



Une ville POUR VOUS ET AVEC VOUS
SOLIDAIRE
ÉCOLOGIQUE
ACTIVE



LE MOT DU MAIRE

Pierre JOUVET

Maire

Président de Porte de DrômArdèche

Après un mois de février marqué par le reflux du variant Omicron, la perspective prochaine de l'arrivée du printemps portait avec elle une promesse d'espoir et de renouveau. Enfin, la vie aurait repris son cours (presque) normal après deux ans de pandémie. Malheureusement, un mal tout aussi sombre s'est déclaré : le retour de la guerre sur notre continent.

Le 24 février, à 4h35, Vladimir Poutine a décidé de lancer une invasion de l'Ukraine. Aujourd'hui, la paix telle que nous l'avons connue depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale est mise à mal.

À l'heure où j'écris ces lignes les ukrainiennes et ukrainiens font preuve de bravoure face au feu déployé par l'armée russe. En tous points du pays, à Kiev, Odessa, Marioupol et tant d'autres localités, ils sont des milliers à résister, au péril de leurs vies.

Comme dans tout conflit armé, ce sont les civils qui payent le prix fort : comme vous, j'ai vu les photos de ces femmes et hommes tapis dans les abris souterrains, les lignes de métro, la peur au ventre. Nous pensons à ces femmes et ces hommes sur les chemins de l'exil, partant pour l'étranger afin de fuir les bombes et les chars de Vladimir Poutine.

Nous ne pouvons pas les abandonner. Nous nous devons de les soutenir. Fidèles aux valeurs qui fondent notre ville, nous avons décidé avec le conseil municipal de pavoiser l'Hôtel de ville aux couleurs ukrainiennes et d'organiser une collecte de produits de première nécessité. Vous retrouverez toutes les informations sur la page facebook ou le site internet de la Mairie.

Malgré cette succession d'événements tragiques, notre vie publique communale se poursuit. Les mois de février et de mars sont, pour notre collectivité, synonyme de vote du budget. Pour 2022 nous l'avons voulu offensif et maîtrisé.

Notre ligne de conduite est simple : « Chaque euro dépensé est un euro utile ». Malgré une situation financière compliquée, nous axons nos investissements sur vos besoins du quotidien, que ce soit dans la réfection de la voirie, l'accueil de nouveaux commerçants ou le développement d'animations à destination de l'ensemble de la population. Soyez assurés que chaque action que nous réalisons a pour objectif de vous rendre la vie plus facile, plus agréable !

En ces temps troubles, nous devons garder l'espoir de jours meilleurs.

Au plaisir de vous revoir très bientôt,



SAMEDI 12 FÉVRIER
SORTIE FAMILLE
AU MUSÉE DES CONFLUENCES
À LYON



MARDI 15 FÉVRIER
ATELIER CARNAVAL
AU POINT D'ACCUEIL SOCIAL



MERCREDI 16 FÉVRIER
SIGNATURE DU PROTOCOLE
DE RAPPEL À L'ORDRE



LUNDI 28 FÉVRIER
CONSEIL MUNICIPAL
VOTE DU BUDGET 2022
(ARTICLE PAGE 4 ET 5)

LE BUDGET 2022 VOTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL



Le vote du budget est une étape importante et primordiale dans la vie d'une collectivité. Ce lundi 28 février, les élus de la ville de Saint-Vallier se sont réunis en mairie pour voter le budget de l'année 2022, budget qui se veut offensif mais contrôlé.

La ville de Saint-Vallier comprend 5 budgets :

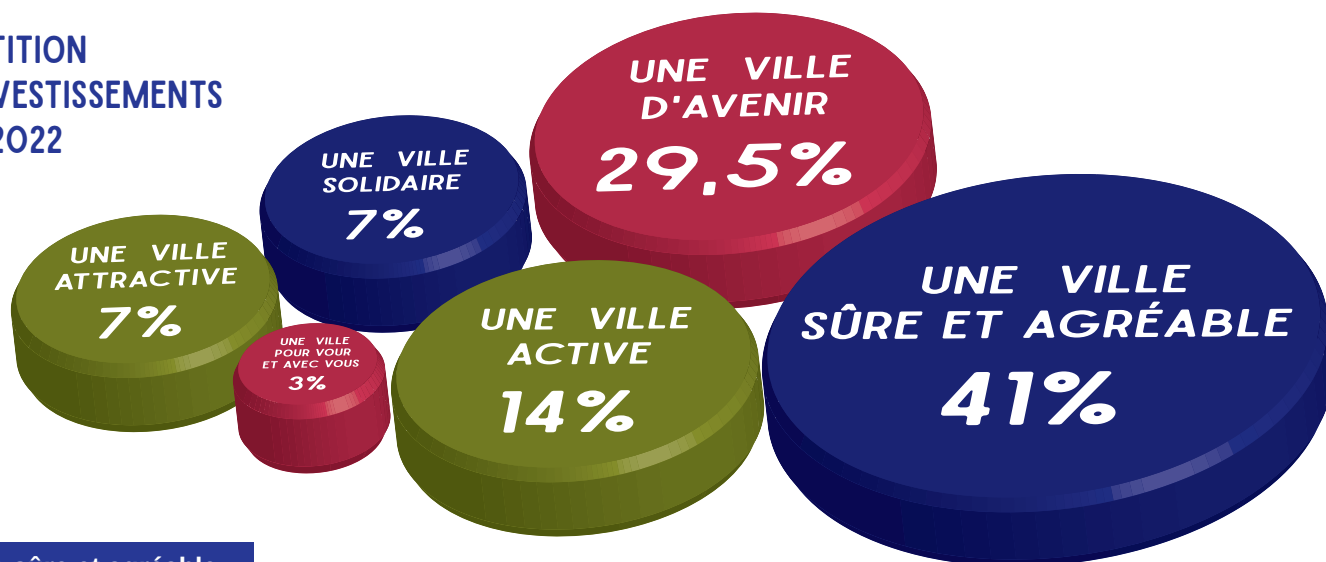
- Le budget général concerne toutes les dépenses de la commune
- Le budget annexe du service des eaux suit les recettes et les dépenses liés à la gestion des eaux que la Ville réalise en interne.

- Le budget annexe de la ZAC d'Ollanet concerne les ventes et les travaux liés au quartier des Terrasses d'Ollanet
- Le camping possède également son propre budget annexe.
- Un quatrième budget annexe, moins important que les précédents et lié au Centre Médico Scolaire, vient compléter l'exercice budgétaire.

Cette année, l'ensemble des budgets présentés ont été votés à l'unanimité par l'ensemble des élus du Conseil Municipal.

EN 2022, QUELS PROJETS POUR LA COMMUNE?

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS POUR 2022



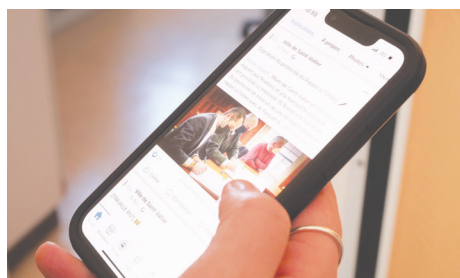
Une ville sûre et agréable



La tranquillité publique, la lutte contre les incivilités, la propreté, l'embellissement des espaces sont les éléments principaux de votre qualité de vie et sont pour nous une priorité.

- Réfection d'une partie de la voirie du centre-ville
- Achat de matériel de nettoyage pour accentuer la propreté de la commune
- Finalisation de l'aménagement de l'espace entre la rue de Verdun et la place du Mézel
- Travaux d'aménagement de la Mairie

Une ville pour vous et avec vous



L'échange, la concertation, la proximité, la démocratie participative sont au cœur de vos préoccupations et aujourd'hui au cœur de notre fonctionnement.

- Développement des outils de communication à destination de la population
- Poursuite des projets des Conseils de Quartier

Une ville attractive



Les atouts de notre ville sont considérables : des entreprises et des commerces de qualité, un tissu associatif dense, des services aux habitants actifs. Nous poursuivrons la dynamique que nous avons enclenché.

- Accompagnement à l'installation des nouveaux commerçants en lien avec Porte de DrômArdèche
- Réflexion sur la création de pistes cyclables
- Modification du stationnement en centre-ville pour répondre aux besoins des habitants et des commerçants

Une ville solidaire



La solidarité entre les générations et les habitants est essentielle. Nous porterons des actions sur le long terme pour favoriser le lien social et maintenir des services publics de qualité et de proximité.

- Organisation d'un repas des aînés
- Accentuation des animations pour les seniors avec l'organisation d'un repas annuel
- Évolution du Point Accueil Social en Espace Communal des Solidarités, labellisé par la CAF
- Accentuation du devoir de mémoire, avec la participation du CMJ aux cérémonies patriotiques

Une ville d'avenir



L'avenir de Saint-Vallier se prépare dès aujourd'hui. La qualité de nos écoles, nos logements ou encore la transition écologique sont au cœur de nos actions.

- Poursuite de la réhabilitation des bâtiments du quartier Liora en lien avec Drôme Aménagement Habitat
- Installation de nouveaux pots de fleurs sur le quai et de tables de pique-nique dans les parcs municipaux
- Réalisation de travaux dans les écoles publiques de la commune

Une ville active



Nos associations et leurs bénévoles sont une richesse exceptionnelle pour notre ville. Après cette pandémie, nous serons aux côtés de nos associations.

- Poursuite et accentuation des animations de la commune à destination de l'ensemble des habitants
- Accompagnement financier dans les projets de développement des associations

COLLECTE ET MOBILISATION POUR L'UKRAINE

LA VILLE DE SAINT-VALLIER SOLIDAIRE DU PEUPLE UKRAINIEN

Face à la situation en Ukraine, Pierre Juvet et l'ensemble des élus de la ville de Saint-Vallier s'organisent pour venir en aide au peuple Ukrainien au travers de deux actions : la mise en place d'une collecte de produits de première nécessité en Mairie et l'accueil de ressortissants ukrainiens grâce à la volonté et la mobilisation des habitants de Saint-Vallier.

Le 24 février dernier, Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie, a déclaré la Guerre à l'Ukraine par le biais d'une vidéo publiée sur Internet. Depuis ce jour, l'aviation, la marine et les chars russes pilonnent sans relâche l'Ukraine, pays ami de l'Europe et de la France, faisant à l'heure où nous écrivons ces lignes, près de 400 morts.

Comme dans tout conflit, ce sont les civils qui payent le prix fort. C'est pourquoi le conseil municipal de Saint-Vallier a décidé de répondre à l'appel à l'aide du peuple ukrainien.

Tout d'abord, en soutien symbolique, l'Hôtel de Ville de Saint-Vallier et le rond-point de l'Europe ont été pavés du drapeau de l'Ukraine.

De plus, en coordination avec l'Aides Actions Internationales Pompiers, une collecte de produits de première nécessité est organisée dans notre commune dès le mercredi 2 mars.

Les besoins actuels sont les suivants :

- Logistique : lits de camp, sacs de couchage, couvertures de survie, vêtements, matériel électrique (projecteurs, lumières, rallonges, générateur...).
- Hygiène : gels & savons corps, dentifrices, brosses à dents, couches & lait maternisé, médicaments (non périmés), rasoirs, mousses à raser, serviettes hygiéniques...
- Secours : lecteurs à glycémie, pansements hémostatiques, pansements, solutions antiseptiques, matériel médical (respirateur, défibrillateur, moniteur...).
- Enfance : doudous, jouets.

L'ensemble des produits pourront être déposés à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture habituelles.

Dès que cela sera nécessaire, et parce que la fraternité fait partie intégrante des valeurs de la France, la ville de Saint-Vallier se mobilisera pour accueillir les citoyens ukrainiens qui ont dû fuir leur pays pour sauver leurs vies.

Afin de coordonner l'élan de solidarité et de générosité des Saint-Valliérois qui souhaiteraient accueillir et héberger des réfugiés ukrainiens, la Ville met en place un système d'inscription :

- Via l'adresse mail maire@saintvallier.fr
- Via un formulaire en ligne sur le site internet de la commune www.saintvallier.fr.

Pour chaque inscription, il est nécessaire de fournir des coordonnées (mail ou téléphone ainsi que toutes les informations utiles sur les capacités d'hébergement.

DON DU SANG : UNE COLLECTE PROMETTEUSE



Le mercredi 9 février, la mairie a eu le plaisir d'accueillir l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles pour la première collecte de sang de cette année 2022.

Au cœur de la salle d'Arts Plastiques en Mairie, 61 donneurs de sang volontaires se sont succédés cet après-midi de février. Cette collecte a été bénéfique avec 52 poches de sang récoltées, ce qui est de bon augure pour Maryse Girard, secrétaire général de l'association car depuis deux ans et le début d'épidémie de la COVID-19, l'EFS manque énormément de sang.

C'est pourquoi l'Établissement Français du Sang lance une campagne nationale afin d'inciter le plus grand nombre à donner son sang de manière régulière.

Les conditions pour pouvoir donner son sang ; avoir 18 ans ou plus, pesez plus de 50 kilos et bien sûr avoir un peu de temps : « En 1 heure, on peut sauver 3 vies ! ».

Vous souhaitez devenir donneur ? La prochaine collecte aura lieu le **mercredi 25 mai de 15h30 à 19h00** à la Halle Betton à Saint-Vallier. Cette collecte sera en partenariat avec l' Athletic Handball Saint-Vallier.

Cet article a été réalisé en partie par nos stagiaires de 3ème : Jade, Maël et Samen.

RAMASSAGE DE DÉCHETS PAR LE CMJ!



Le samedi 12 mars à partir de 9h45, le Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Vallier, vous invite à participer au ramassage des déchets sur trois secteurs de la ville. Les points de rassemblement sont la zone Interval (devant le magasin Pulsat), l'école Dumontell et l'école Gisèle Halimi.

Volontairement ou involontairement, des tonnes de déchets se retrouvent dans la nature : océans, campagnes, forêts et même cimes des montagnes... Nul endroit n'est épargné ! Une situation véritablement dramatique quand on sait le danger que ces débris font courir aux humains et à la biodiversité... C'est la raison pour laquelle, notre Conseil Municipal des Jeunes se mobilise pour ce premier ramassage de déchets dans la commune.

Cette action est ouverte à toutes les personnes désirant apporter leurs aides aux membres du CMJ et contribuer à l'amélioration de la propreté de la ville et de notre territoire.

Pour cela, munissez-vous d'une paire de gant et rejoignez les jeunes élus sur les différents points de rassemblement à partir de 9h45.

À l'issue du ramassage vers 12h00, les élus du CMJ se rassembleront pour faire le point sur la collecte de la matinée et proposeront aux participants un verre de l'amitié en mairie.

LES ÉCO-GESTES DU MOIS.

Chaque mois, nous vous donnons quelques **conseils** pour vous engager, chacun à votre rythme, dans **la lutte contre le changement climatique** ! Vous pourrez retrouver toutes les **astuces** sur notre site internet : www.saintvallier.fr/cadre-de-vie/ville-ecocitoyenne.



Plus connu sous son nom commercial «La pierre du droguiste», la pierre d'argile de Kaolin est une solution nettoyante multi-usage naturelle, qui vous permettra de nettoyer, dégraisser, polir et faire briller l'ensemble des surfaces de votre domicile. Il vous suffira de passer une éponge humide sur la pierre et de frotter la surface à nettoyer. Il faudra rincer la surface à l'eau.

BULLETIN MUNICIPAL NUMÉRIQUE



Envoyez un mail à communication@saintvallier.fr avec **nom/prénom** et **adresse postale**. Vous recevrez un autocollant à apposer sur votre boîte aux lettres pour stopper la distribution du bulletin municipal par voie postale.

SAINT VALLIER

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

PAR LA VILLE DE SAINT-VALLIER

JEUDI 24 MARS

ENTRE 9H00 ET 12H00

- ➡ Pour les personnes âgées de + de 70 ans ou en situation de handicap
- ➡ Inscription obligatoire auprès du P.A.S par téléphone au 04 75 03 02 14
- ➡ Déposer vos encombrants devant votre habitation sans gêner la circulation des piétons et des véhicules.

Pour plus d'informations :
 Contactez le Point Accueil Social au 04 75 03 02 14
 Ville de SaintVallier
www.saintvallier.fr

DATE À RETENIR

CONSEIL CITOYEN DE L'ENVIRONNEMENT
MARDI 22 MARS À 18H30
EN MAIRIE

Contact CCE : saint-vallier.environnement@mailo.com

LA "COM" DES ASSOCIATIONS DE SAINT-VALLIER

Arts Martiaux Historiques Européens



Un bon départ pour la section enfants des arts martiaux historiques de Saint-Vallier.

Cela fait plus de 5 ans que l'association arts martiaux historique est implantée sur la commune. Ce club de combat médiéval a lancé il y a 2 ans une section jeune et a pu au mois de janvier présenter deux combattants à l'un des plus grands tournois de cette discipline sur la

ville de Champeix (63). Les deux jeunes de 11 et 8 ans sont venus affronter d'autres enfants qui venaient de toute la France, à l'épée et au bouclier en mousse, en duel et en équipe, dans cette compétition qui regroupe plus d'une centaine de participants. Ils reviennent fièrement avec trois médailles, une médaille d'argent et de bronze pour les combats en équipe et une médaille de bronze pour les combats en individuel.

Dipas

Le salon de peinture du DIPAS (Diffusion, Information, Promotion des Arts et spectacles) aura lieu du 30 avril 2022 au 15 mai 2022 à la salle Arts plastiques de la mairie, de 15h00 à 18h00 tous les jours.

Le vernissage se fera le Vendredi 29 Avril à 18h30. Les personnes intéressées pour exposer leurs œuvres doivent contacter le Dipas soit par mail: dipas.stvallier@gmail.com, soit au 06 88 37 42 92.

Gym Saint-Vallier



L'équipe de team gym se classe 2^{ème} au sein du championnat départemental.

Le GMSV organise le championnat régional de tumbling et sélective interrégionale sud-est de gymnastique acrobatique les 12 et 13 mars à la hall betton.

Saison culturelle 2021-2022



Pockemon Crew

ANNULÉ
Samedi 19 mars 2022
à 20h30
Salle Désiré Valette
Durée : 1h30
Danse



Eric Lee

Samedi 2 avril 2022
à 20h30
Salle Désiré Valette
Durée : 1h30
Magie

LES INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE



Vous ne pouvez pas vous déplacer? Votez par procuration

Nouveauté 2022 : un électeur d'une commune A peut donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B (plus d'obligation d'inscription dans la même commune / le vote se fait dans la commune du mandant).

Documents à fournir : carte d'identité + n°INE (se trouve sur carte électorale ou via la simulation ISE - Interroger sa Situation Electorale - sur service-public.fr)
CERFA à remplir soit sur place (CERFA 14952*03) soit par voie dématérialisée (<https://www.maprocuracion.gouv.fr/>).

Important, il est toujours obligatoire de se rendre devant une autorité habilitée pour enregistrer sa procuration (commissariat de police nationale, gendarmerie).

Attention, une seule procuration par mandataire !

ERRATUM

Quelques erreurs se sont glissées dans un article d'urbanisme (p.6) sur l'Essentiel du mois de Février « Autorisation d'urbanisme : Permis de construire ou déclaration préalable? ». Pour éviter toute confusion lors de votre dépôt de permis de construire ou de votre déclaration préalable consulter dans un premier temps le PLU de la commune sur notre site internet : www.saintvallier.fr et en contactant le service urbanisme de la ville. Toutes nos excuses pour ces erreurs.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public du Lundi au Vendredi de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30 (17h15 le Vendredi) et le Samedi de 10h00 à 12h00.

L'accueil téléphonique de la mairie est ouvert tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (17h15 le Vendredi) et le Samedi de 10h00 à 12h00.



04.75.23.07.66



accueil@saintvallier.fr

Élus



VOUS SOUHAITEZ PRENDRE UN RENDEZ-VOUS?

Les élus se tiennent à votre disposition pour vous recevoir.

Faites un mail à mairie@saintvallier.fr ou par téléphone au 04 69 11 01 33.



Naissances

15/02/2022 Arthur REYNAUD
20/02/2022 Izzet DOGAN



Décès

09/02/2022 René TORTEL
12/02/2022 Camille PAYEN
15/02/2022 Georges SEGUIN
18/02/2022 Madeleine REBILLARD
21/02/2022 Annette DE CHAZERON

29/01/2022 René NICOLAS
29/01/2022 André RICHARD
02/02/2022 Odette MICOUD
06/02/2022 Germaine LEORAT
08/02/2022 Jean SILVESTRE
08/02/2022 Roger GAETANO